



EDMOND
DE ROTHSCHILD

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET D'INTÉGRATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

EDMOND DE ROTHSCHILD
2021



INTRODUCTION	4
DÉFINITIONS	5
OBJECTIFS DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET D'INTÉGRATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ	6
1. ENGAGEMENTS ET ACTIONS DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD EN MATIERE DE DURABILITE	6
DILIGENCE RAISONNABLE - PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT	8
2. PRESENTATION DE NOS ACTIVITES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE PAR METIER	9
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (ACTIFS LIQUIDES)	9
DETTE D'INFRASTRUCTURE (BRIDGE)	13
EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY	14
EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT	16
INSTITUTIONAL AND FUND SERVICES	17
ACTIVITE BANQUE PRIVEE DE L'ENSEMBLE DES ENTITES DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD	19
COURTAGE EN ASSURANCE	21

INTRODUCTION

Le Groupe Edmond de Rothschild, issu d'une longue lignée de banquiers et entrepreneurs, connaît l'importance de la protection, du développement et de la transmission du patrimoine familial. La vision de long terme profondément ancrée dans le réel, loin de la spéculation et de l'immatériel est privilégiée dans tous les investissements proposés. L'objectif est d'offrir des produits financiers alignés avec nos convictions, ayant du sens et avec un impact concret sur l'économie réelle.

L'investissement responsable est l'enjeu matériel principal sur lequel nous nous focalisons dans notre objectif de poursuivre l'intégration des facteurs liés au développement durable dans nos activités. Nos engagements pour une économie plus durable et l'offre de produits dans ce domaine illustrent notre positionnement.

L'intégration des risques de durabilité dans les processus d'analyse financière et de décision d'investissement représente une source de croissance économique et de création de valeur. Nos équipes dédiées s'engagent en permanence pour le développement de l'investissement responsable, avec la volonté d'en faire une source de plus-value financière, sociale et environnementale.

DÉFINITIONS¹

« Investissement durable » : Il s'agit d'un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

« Risque en matière de durabilité » : Un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement.

« Facteurs de durabilité » : Des questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

¹ Définitions issues du Règlement UE 2019-2088

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET D'INTÉGRATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Cette politique d'investissement responsable a pour objectifs d'informer les investisseurs sur :

- L'intégration des risques liés à durabilité dans nos processus de prise de décision en matière d'investissement.
- La prise en compte des principales incidences négatives de nos décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.
- La gestion de ces risques extra-financiers dans les solutions d'investissements existantes et leurs incidences potentielles.

Cette politique est commune à toutes les entités du Groupe Edmond de Rothschild qui sont décisionnaires ou conseillères en matière d'investissements financier.

1. ENGAGEMENTS ET ACTIONS DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD EN MATIERE DE DURABILITE

Le Groupe Edmond de Rothschild est signataire depuis 2015 du Pacte Mondial des Nations unies (UN Global Compact) et membre du Programme des Nations unies pour l'Environnement Initiative Financière (UNEP FI). Ces deux initiatives ont pour but de promouvoir une meilleure application des principes de développement durable, notamment par l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les analyses et les processus d'investissements ainsi que dans la gestion et l'évaluation des risques.

Les enjeux matériels et importants identifiés pour le Groupe sont regroupés sous les 5 piliers guidant les engagements pour répondre aux risques de durabilité les plus importants pour le secteur financier. Les enjeux liés au changement climatique, à la préservation de biodiversité, à la digitalisation, à la protection des données ou aux conditions de travail sont, parmi d'autres, des enjeux matériels d'importance primordiale pour le Groupe Edmond de Rothschild en tant qu'entreprise responsable mais aussi pour ses activités d'investissements.

Depuis 2014, le Groupe Edmond de Rothschild émet un rapport de développement durable. Il est établi en se conformant autant que possible aux standards de la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi qu'à son supplément pour le secteur financier.

Ce rapport, disponible sur notre site internet, décrit les actions prises par le Groupe Edmond de Rothschild sur les thématiques suivantes :

- L'éthique et la gouvernance,
- L'engagement humain,
- L'investissement responsable,
- L'impact environnemental,
- L'impact sur la société.

EN CE QUI CONCERNE LES ENGAGEMENTS DU GROUPE AVEC LES PARTIES PRENANTES DE SON SECTEUR, IL ADHÈRE ET PARTICIPE À DES INITIATIVES LIÉES À L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes présents au sein de diverses instances pour la promotion et le développement de la finance durable :

- Signataire du Pacte Mondial des Nations unies (UNGC),
- Membre de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI),
- Membre fondateur de Swiss Sustainable Finance (SSF) et membre de Sustainable Finance Geneva (SFG).

DILIGENCE RAISONNABLE – PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT

Edmond de Rothschild est conscient que les investissements de ses fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur des fonds. Par conséquent, les gérants identifient et analysent les risques de durabilité dans le cadre de la politique d'investissement et des décisions d'investissement.

Par ailleurs, Edmond de Rothschild est soucieux d'évaluer dans ses investissements liquides les principales incidences négatives environnementales, sociales et de gouvernance ayant un impact financier potentiel telles que le climat et la transition énergétique, la biodiversité, l'eau, la réduction de la pollution, la sûreté et la sécurité, le développement humain, l'égalité des sexes, l'éthique des affaires et les pratiques de gouvernance responsables. A cette fin, Edmond de Rothschild Asset Management a développé une approche d'analyse ESG propriétaire, complétée par des sources de données ESG et climat externes. Ces analyses et données sont mises à disposition de tous les gérants du Groupe.

Les gérants de fonds en intégration ESG ou ISR incluent systématiquement les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur analyse financière. Ils sélectionnent des entreprises présentant un profil ESG approprié afin de construire un portefeuille obtenant une notation ESG supérieure à son univers d'investissement ou à son indice de référence. Les fonctions de contrôle du Groupe Edmond de Rothschild s'assurent du profil ESG du portefeuille.

En outre, des politiques d'exclusion concernant les secteurs les moins compatibles avec une démarche de développement durable sont en place pour tous les fonds notamment concernant l'exclusion des sociétés impliquées dans la fabrication et le commerce d'armes controversées.

2. PRESENTATION DE NOS ACTIVITES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE PAR METIER

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (ACTIFS LIQUIDES)²

La gestion dans les actifs liquides, actions, obligations ou multi-asset, est une expertise cœur du Groupe Edmond de Rothschild. Gage de meilleure gestion des risques mais également créatrice de valeur sur le long terme, l'expertise Investissement Responsable d'Edmond de Rothschild Asset Management dans le domaine des actifs liquides reflète les valeurs de la famille Rothschild et vise à offrir des placements performants, tout en soutenant le développement d'entreprises vertueuses.

À partir de son expertise d'analyse ESG propriétaire concrétisée dans son modèle d'analyse EdR Build, Edmond de Rothschild Asset Management a intégré progressivement les enjeux ESG les plus matériels au sein des différentes classes d'actifs, dans une démarche d'exigence qui répond à celle, croissante, des investisseurs.

À ce titre, Edmond de Rothschild Asset Management (France), a rejoint depuis 2010 les « Principles for Responsible Investment » des Nations Unis (PRI) et a formalisé depuis 2014 une politique d'Investissement Responsable, régulièrement actualisée pour tenir compte de l'évolution des enjeux et de l'avancement Edmond de Rothschild Asset Management (France), dans ce domaine.

<https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>

Notre engagement s'organise autour de quatre axes :

- L'intégration croissante des critères ESG dans l'analyse financière des entreprises et pays, afin de favoriser la prise en comptes des risques en matière de durabilité ainsi que des enjeux de durabilité dans toutes nos gestions,
- La gestion des risques et des opportunités climat via une feuille de route « 2 degrés » pour piloter nos investissements,
- Dialogue et engagement pour influencer et encourager les entreprises à faire évoluer leurs modèles d'affaires en ligne avec le développement durable,
- L'innovation grâce aux investissements afin de faire croître la part de nos actifs investis selon des principes de finance durable.

² Edmond de Rothschild Asset Management « Actifs liquides » concerne Edmond de Rothschild Asset Management (France) et Edmond de Rothschild (Suisse) département Asset Management

INTÉGRATION ESG :

L'intégration en amont des risques non financiers contribue à une meilleure compréhension des risques et des opportunités financiers. Une méthodologie d'intégration propriétaire permet de juger du degré d'intégration ESG de nos portefeuilles. Elle comprend, en sus de la politique d'exclusion Groupe visant les armes controversées, une politique d'exclusion du charbon thermique et du tabac. Document consultable via le lien :

<https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Politique-Exclusion.pdf>, et une obligation de résultat mesurable

Notre modèle d'analyse ESG EdR Build nous permet de façon granulaire d'évaluer la qualité extra-financière des entreprises détenues dans nos portefeuilles, et d'évaluer ainsi, les incidences négatives ou positives de nos investissements en termes de durabilité.

GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMAT :

Notre volonté est d'œuvrer, par nos choix de financement et notre engagement auprès des sociétés, pour l'inscription de nos investissements sur une trajectoire de changement climatique limité et compatible avec l'Accord de Paris.

Ainsi, Edmond de Rothschild Asset Management a formalisé dès 2017 une feuille de route 2°C. Elle inclut un modèle de scoring propriétaire, reposant sur la typologie de la TCFD, (Task Force on Climate-related Financial Disclosures)³ pour identifier et hiérarchiser les principaux risques et opportunités climat au niveau des secteurs et sous-secteurs économiques.

Ce modèle est résumé dans le cadre de notre politique d'Investissement Responsable :

<https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>

Notre feuille de route climat a été actualisée en 2020, afin de tenir compte de l'urgence climatique et des réponses apportées par les différents acteurs économiques et régulateurs, dont la taxonomie verte de l'Union Européenne. Elle prend également en compte le dernier scénario climatique, ie « scénario durable » de l'AIE l'Agence Internationale de l'Energie)⁴ compatible avec l'Accord de Paris⁵.

Par ailleurs, Edmond de Rothschild Asset Management participe à plusieurs initiatives et commissions qui englobent des sujets climat au niveau local (FIR)⁶, européen (EFFAS)⁷ et global (ICGN, PRI).

DIALOGUE ET ENGAGEMENT :

Le dialogue et l'engagement représentent un élément essentiel de la responsabilité fiduciaire et du rôle d'investisseur responsable d'Edmond de Rothschild. Il contribue à cibler les attentes en tant qu'investisseur responsable sur les résolutions présentées en Assemblée générale.

L'engagement avec les entreprises favorise l'influence positive sur des thématiques spécifiques

³ <https://www.fsb-tcfd.org>

⁴ <https://www.iea.org>

⁵ <https://www.iea.org/reports/world-energy-model/sustainable-development-scenario>

⁶ Forum pour l'Investissement Responsable (<https://www.frenchsif.org>)

⁷ European Federation of Financial Analyst Societies (<https://effas.net>)

et encourage les meilleures pratiques. Ce dialogue constructif permet d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de transparence et d'amélioration de performance sur le long terme. Notre approche englobe l'ensemble classes d'actifs actions et crédit corporate.

Notre démarche structurée passe par le dialogue, individuel ou collectif, avec les entreprises, le dialogue pré-assemblée, le vote aux assemblées générales et si besoin la participation à des dépôts de résolution aux assemblées. Notre politique de vote s'applique de manière uniforme sur l'ensemble des valeurs détenues.

La politique d'engagement actionnarial est disponible ici :

<https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Politique-Engagement.pdf>

Edmond de Rothschild Asset Management met régulièrement à jour sa politique de vote et engagement. Un Comité Dialogue et Engagement, sous la direction de notre Chief Investment Officier Asset Management, a été créé afin de renforcer notre démarche auprès des entreprises.

ACTIFS INVESTIS SELON DES PRINCIPES DE FINANCE DURABLE :

Edmond de Rothschild Asset Management a développé plusieurs approches, basées sur une philosophie commune. Loin d'être mutuellement exclusives, elles construisent une matrice permettant l'implémentation de stratégies d'investissement responsable complémentaires et holistiques visant à obtenir un impact positif sur l'économie réelle.

Edmond de Rothschild Asset Management a notamment choisi la méthodologie Best-In-Universe pour construire sa gamme de fonds ouverts ISR généraliste et a également démarré en 2020 une gamme ISR thématique. Elle cherche systématiquement la labellisation des fonds ISR afin de garantir la solidité et la cohérence de l'approche choisie.

En parallèle nous travaillons étroitement avec des investisseurs institutionnels pour lequel notre méthodologie EdR Build permet de proposer des solutions sur mesure (best-in-class, best-in-universe, exclusions spécifiques, politique de vote et d'engagement sur mesure, objectifs de développement durable ou climatiques...).

Nous sommes présents au sein de diverses instances pour la promotion et le développement de la finance durable :

- Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable soutenus par les Nations unies (PRI),
- Signataire du PRI Montréal Carbon Pledge,
- Membre et Administrateur du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR),
- Soutien au Prix de la recherche académique européenne FIR-PRI,
- Membre de la commission ISR de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG),
- Membre affilié de l'European Sustainable Investment Forum (Eurosif),
- « Partenaire Industriel » du Forum Economique Mondial (World Economic Forum),
- Membre du World International Capital Initiative (WICI) initiée par l'OCDE dont le Directeur IR de Edmond de Rothschild Asset Management (France) est Chairman Europe depuis 2015,
- Membre du bureau de l'Observatoire de l'Immatériel,
- Membre de la commission Reporting et Audit du Réseau International de la Gouvernance d'entreprise (ICGN),

- Co-Président de la Commission ESG de la Fédération Européenne des Associations d'Analystes Financiers (EFFAS),
- Soutien à la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable de l'Ecole Polytechnique et de la Toulouse School of Economics.

DETTE D'INFRASTRUCTURE (BRIDGE)⁸

Les aspects ESG sont activement gérés tout au long du cycle de vie de l'investissement. Le profil ESG d'un investissement potentiel est ainsi analysé selon notre processus ESG défini en amont de l'investissement, puis contrôlé tout au long de la vie de ce dernier. Les investissements qui ne répondent pas à des paramètres ESG spécifiques ne sont pas poursuivis. Les controverses ESG, si elles surviennent, sont activement suivies et traitées.

Un responsable ESG et un adjoint dédiés ont été nommés au sein de l'équipe d'investissement pour gérer les activités ESG.

En collaboration avec des experts internes et externes, nous avons développé notre propre outil d'évaluation ESG qui est utilisé pour évaluer les investissements à chaque étape du cycle d'investissement. Il comporte:

Critères d'exclusion : les principes fondamentaux doivent être respectés, par exemple aucun investissement dans le nucléaire, l'uranium, les munitions et les équipements militaires. Des contrôles sont entrepris concernant les droits de l'homme, le travail des enfants, la corruption et la fraude.

Évaluation détaillée : analyse des investissements selon plus de 30 critères (selon une méthodologie de score card) à travers les trois piliers Environnement, Social et Gouvernance. Prise en compte des ODD des Nations Unies et d'indicateurs clés tels que l'empreinte carbone des actifs.

⁸ L'activité Dette d'infrastructure est mise en œuvre au sein d'Edmond de Rothschild Asset Management (UK) Ltd.

EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY⁹

Avec une approche d'investissement de long terme, la classe d'actifs Private Equity est particulièrement intéressante pour répondre aux enjeux de maîtrise des risques en matière de durabilité.

Conformément aux engagements d'investissement responsable du Groupe Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Private Equity s'engage à agir en tant que société d'investissement responsable. Cet engagement se traduit notamment dans la signature des Principes pour l'Investissement Responsable promulgués par les Nations Unies (UNPRI) par Edmond de Rothschild Private Equity depuis 2016.

Consciente que les questions ESG peuvent avoir un impact sur la performance à long terme de son portefeuille et que l'investissement responsable augmente la durée de vie des projets et leur résilience au risque, chaque stratégie met en place une méthodologie d'intégration des critères ESG propre à son domaine d'investissement. Chaque fonds peut notamment déployer une politique d'exclusion spécifique en fonction de sa stratégie (ces politiques sont dans ce cas plus restrictives que celle du Groupe).

La durabilité est un élément clé pris en considération à chaque étape du cycle de vie de l'investissement. En effet, les questions ESG sont examinées et prises en compte tout au long du processus d'investissement, notamment sous l'angle de la gestion des risques, de la phase de due-diligence à la décision finale d'investissement, et sont ensuite suivies pendant la période de détention de l'investissement.

STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT DIRECTES ET MAJORITAIRES :

La majorité des stratégies d'Edmond de Rothschild Private Equity investit de façon directe et majoritaire, ce qui lui permet de disposer d'une réelle capacité d'influence dans la gestion et l'orientation stratégique des sociétés investies. Cela se traduit par une meilleure gouvernance et la mise en place de plans d'action ESG pour plus de création de valeur et de maîtrise du risque.

STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT MINORITAIRES ET/OU INDIRECTES :

De par leur nature, les stratégies minoritaires ou indirectes ont moins d'implication dans les décisions stratégiques des sociétés investies. Ainsi, en respect de l'engagement d'Edmond de Rothschild Private Equity dans l'Investissement Responsable, l'ensemble des stratégies applique durant le processus décisionnel l'approche de sélection suivante :

- Positive, en recherchant des opportunités d'investissement auprès d'acteurs présentant un profil ESG « best efforts » et lorsque c'est possible « best in class » / « best in universe » démontrant une véritable intention en matière de développement durable.
- Négative, en excluant certains investissements en respect des convictions, des valeurs et des engagements d'Edmond de Rothschild Private Equity.

Au sein des stratégies, Edmond de Rothschild Private Equity distingue également différents niveaux d'intentionnalité dans l'investissement responsable où l'approche de la maîtrise des

⁹ Edmond de Rothschild Private Equity comprend les entités Edmond de Rothschild Private Equity (France) et Edmond de Rothschild Private Equity (Luxembourg)

risques ESG peut-être différente. Ainsi, plus l'intentionnalité est forte, plus l'intégration ESG est significative dans la gestion de la stratégie.

EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT

Edmond de Rothschild Real Estate Investment Management (France) a une activité de valorisation (Asset Management) et de gestion (Property Management) de biens immobiliers ainsi que de gestion de FIA (Fonds d'Investissement Alternatif). Fort de son appartenance au Groupe Edmond de Rothschild et plus particulièrement à la plateforme immobilière européenne, elle place son activité dans le cadre de la politique de développement durable du Groupe et de ladite plateforme immobilière.

Elle a amorcé sa démarche d'investissement responsable, souhaitant agir activement dans la lutte contre le réchauffement climatique tout en suivant une ligne sociale et de gouvernance renforcée.

Elle intègre dans ses procédures, et notamment celle relative aux investissements, l'analyse Environnementale, Sociale et Responsable (ESG) selon une grille de critères définis.

Dans sa gestion, sa politique se décline vis-à-vis de l'ensemble des intervenants de son activité immobilière afin de placer cet objectif au cœur de son activité.

Vis-à-vis des locataires / usagers des immeubles

En tant qu'utilisateurs des locaux, les locataires et usagers sont les premiers acteurs de la politique ISR. Certains sont déjà sensibilisés à la démarche ESG par le biais de dispositifs contractuels (annexes sur certains immeubles (guide d'usage, pédagogie du tri...) et des enquêtes de compréhension des enjeux et de satisfaction des actions entreprises seront menées pour certains locataires.

Vis-à-vis des prestataires

Les gestionnaires d'actifs, les prestataires de travaux et toute société tierce intervenant dans le processus ESG auront une obligation de formaliser dans leurs contrats une démarche ESG et mettront en place leurs meilleures pratiques en la matière.

En particulier, il sera demandé à ces prestataires de porter une attention particulière aux impacts de leurs actions sur les consommations énergétiques, les déchets, la biodiversité, etc.

Ces principes sont en cours de déclinaison sur l'ensemble de la ligne métier REIM du Groupe.

INSTITUTIONAL AND FUND SERVICES

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) offre aux entités de l'industrie de l'Asset Management, que celles-ci soient des entités du Groupe ou des gérants externes, des services de société de gestion ou d'AIFM, une infrastructure et des services opérationnels. Ces services couvrent notamment, dans le cadre de la gestion ou de l'administration de fonds d'investissement, le support à la distribution, l'ingénierie et la domiciliation, la gestion des risques, la surveillance des délégataires, la conformité, les services de « middle office » et d'exécution et / ou l'administration centrale.

Dans son rôle de gestionnaire de fonds d'investissement, Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) intègre les objectifs de développement durable dans son activité conformément aux engagements d'investissement responsable du Groupe Edmond de Rothschild :

- Lorsque la gestion est déléguée à une entité du Groupe, elle s'appuie sur le dispositif et l'expertise de cette entité. Elle veille à la bonne mise en œuvre du dispositif, des normes et des outils évoqués pour cette dernière ;
- Dès lors que la gestion est déléguée à un gérant externe, elle assiste le gérant délégué (i) par une sensibilisation à cette thématique et cette conviction et (ii) par l'intégration de leur portefeuille d'actifs dans ses systèmes, ses protocoles et ses procédures de contrôle.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) évalue et contrôle les normes mises en place par le gérant externe tout au long de la relation de délégation :

PROCESSUS DE SÉLECTION / ENTRÉE EN RELATION

Les engagements ESG sont exprimés par le gérant externe qui est à l'origine de la définition de la stratégie d'investissement. Avant toute entrée en relation, Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) évalue l'appétence aux critères ESG et le dispositif ESG mis en place par le gérant externe analysant sa politique d'investissement durable, la conviction exprimée par sa direction, sa réputation, son processus d'investissement, le caractère responsable de son portefeuille-modèle, sa politique d'engagement, sa stratégie de vote aux assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille, sa communication vers ses partenaires commerciaux et vers son marché-cible, son dispositif de contrôle.

Les résultats de l'évaluation sur les critères et le dispositif ESG font partie intégrante de la grille d'évaluation globale du gérant externe.

VIGILANCE CONTINUE

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) veille à la transparence de la classification des fonds d'investissement qu'elle gère suivant leur positionnement sur les critères ESG.

Par un accompagnement continu de ses délégataires et une gestion stricte des exceptions, Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) sensibilise et accompagne ses délégataires. Afin de permettre à un gérant de portefeuille d'évoluer vers une stratégie d'investissement plus responsable, Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) se propose d'analyser les titres en portefeuille s'appuyant sur un protocole de notation fourni par

un prestataire externe comme Sustainanalytics¹⁰ afin de définir le taux de couverture et la notation moyenne du portefeuille.

Les rapports préparés par Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) à destination des gérants de portefeuille externes et/ou des conseils d'administration des fonds d'investissement sous gestion ou encore à destination de sa propre direction comprennent des données leur permettant d'apprécier le niveau de convergence vers les critères ESG et la robustesse du dispositif ESG mis en place.

Enfin, au-delà des critères spécifiques ESG, Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) communique aux gérants délégués les critères d'exclusion promus par le Groupe. A ce titre, elle impose l'exclusion des sociétés contribuant à la production d'armes controversées et elle encourage l'exclusion des sociétés dont les activités sont liées au charbon thermique ou au tabac.

¹⁰ Il est nécessaire de préciser que les « Principal Adverse Impacts » (PIA) seront considérés dès lors que les données seront disponibles.

ACTIVITE BANQUE PRIVEE DE L'ENSEMBLE DES ENTITES DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD¹¹

Nous considérons que la prise en compte des critères de durabilité dans les processus d'analyse financière et de décision d'investissement représente une source de croissance économique et de création de valeur, car elle permet d'allier la plus-value financière avec un impact positif social et environnemental dans l'économie réelle. Dès lors, et en alignement avec nos convictions, nos équipes dédiées à la gestion des mandats d'investissement et de conseil de la Banque Privée s'engagent en permanence pour le développement de l'intégration de critères d'investissement durable tant dans l'approche de gestion que de notre offre de services d'investissements proposés à notre clientèle.

Ceci se reflète à la fois dans notre approche de gestion générale que dans des mandats spécifiquement orientés vers un investissement socialement responsable.

MANDATS D'INVESTISSEMENT ET DE CONSEIL DANS LA BANQUE PRIVEE

Sur l'ensemble des mandats qui nous sont confiés, donc indépendamment d'une mise d'accent spécifique sur des critères de durabilité, nos choix et propositions d'investissement reflètent l'exclusion d'investissements directs dans des sociétés et des domaines d'activités incompatibles avec nos convictions, notamment les sociétés contribuant à la production d'armes controversées. S'ajoute à cette politique d'exclusion le cas échéant toute autre considération extra-financière décidée par le Groupe, dans le respect de l'orientation de gestion définie dans le cadre des mandats.

MANDATS SPÉCIFIQUEMENT ORIENTÉS VERS L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Au travers de mandats dits « Investissement Socialement Responsable » nous proposons de prendre expressément en compte les critères extra-financiers dans le processus de sélection des placements, afin de favoriser un investissement socialement responsable (« ISR »), dans le respect de l'orientation de gestion définie pour le mandat confié.

Nous entendons comme placements ISR ceux visant à concilier performance économique avec impact social et environnemental, en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

La sélection de ces placements repose dès lors sur l'utilisation combinée (i) de critères financiers permettant de sélectionner des valeurs qui présentent d'importantes perspectives de croissance, de rendement ou de revalorisation et (ii) de critères extra-financiers afin de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable.

Ces critères extra-financiers sont composés principalement des trois piliers « ESG » :

¹¹ Le métier Banque Privée comprend les entités Edmond de Rothschild (Suisse), Edmond de Rothschild (Europe), Edmond de Rothschild (France), Edmond de Rothschild (Monaco)

- Environnement : l'influence des activités de l'émetteur sur l'environnement naturel et sa capacité à proposer des produits et des services répondant aux enjeux environnementaux,
- Social : la gestion des salariés, l'impact de l'activité de l'entreprise sur ses salariés et autres parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.), cadre de travail, dialogue social, les relations entretenues avec les partenaires commerciaux (fournisseurs, clients) et avec l'ensemble des parties prenantes auprès desquelles l'émetteur agit,
- Gouvernance : l'organisation des pouvoirs et contrôles au sein de la société, les pratiques et la déontologie des dirigeants, la protection des actionnaires minoritaires, etc.

Ils peuvent s'appliquer quelle que soit la nature des placements (actions, obligations, billets de trésorerie, etc.) dans la mesure où tous les émetteurs de titres – publics ou privés – peuvent être soumis à une analyse de leurs pratiques au regard de critères ISR.

Afin de déterminer le degré auquel un placement incarne ces critères, nous nous appuyons à la fois sur l'expertise d'analyse ESG propriétaire développée au sein du Groupe Edmond de Rothschild – la notation ESG EdR Build et sur des notations et données ISR pourvues par des fournisseurs spécialisés dans la notation extra-financière. Pour la sélection de fonds tiers et de gérants délégués, s'y rajoutent depuis 2016 des questionnaires ESG mis à jour régulièrement et systématiquement avant toute recommandation, qui nous permettent de capter les dernières évolutions des pratiques ISR des fonds référencés ou ciblés, et d'en identifier les meilleurs pour les mandats de notre clientèle.

Ces éléments d'appréciation ESG entrent en compte tant dans la construction du portefeuille et du choix des investissements retenus, que dans la revue régulière des performances et des choix de réallocation, et permettent par ailleurs une mise en transparence claire à nos clients du degré de durabilité de ses investissements.

De manière continue, nous œuvrons par ailleurs à l'extension continue de nos prestations et services en matière d'investissement durable et à la promotion d'une approche intégrant les critères de durabilité auprès de notre clientèle.

COURTAGE EN ASSURANCE

Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) et Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (Europe) exercent une activité de courtage en assurances dont l'objectif principal est la conception d'une offre de produits haut de gamme d'assurance-vie et de capitalisation destinés à une clientèle de personnes physiques et de personnes morales.

Les produits d'assurance sélectionnés auprès de compagnies d'assurance sont ensuite commercialisés par des distributeurs internes et externes au Groupe Edmond de Rothschild.

Conformément aux engagements d'investissement responsable du Groupe Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) et Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (Europe) s'assurent que les produits d'assurance mis à la disposition de leurs distributeurs respectent les principes de développement durable, notamment par l'intégration d'unités de comptes répondant aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou encore par le référencement de modes de gestion socialement responsables « ISR » proposés par le Groupe Edmond de Rothschild.